De la convention Baptiste de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, réunie en session annuelle à Halifux, Nouvelle-Ecosse, le 12 Août 1869; demandant qu'il soit établi un asile ou des asiles pour les ivrognes, ou qu'il soit nommé des commissions pour l'interdiction des ivrognes d'habitude.

Du conseil municipal du comté de *Peel*, dans la province d'*Ontario*; demandant qu'il soit adopté un tarif propre à assurer à la Puissance, pour l'écoulement de ses produits, les marchés indigènes.

De l'honorable John Young; demandant un acte pour remettre en vigueur et amender l'Acte douze Victoria, chapître cent quatre-vingt, pour la construction d'un canal de navigation devant relier le lac Champlain au St. Laurent.

De Geo. B. Hall et autres, de Québec, et des bords de la Rivière Ottawa; demandant un acte pour être incorporés sous le nom de " la compagnie de transport du bois de construction de Québec et d'Ottawa."

Du conseil municipal du comté de Kent, et du conseil municipal du comté de Wentworth; demandant chacun l'abolition du droit d'accise sur l'huile de pétrole raffinée.

L'honorable M. Campbell a fait rapport à la Chambre qu'il s'était rendu, avec ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'adresse de cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence prononcé du Trône, et qu'il a plu à Son Excellence de faire la très gracieuse réponse suivante :

## John Young.

## Honorables Messieurs du Sénat :

Je vous remercie cordialement de votre adresse et de l'assurance d'adhésion qu'elle contient. Je compte avec confiance sur votre aide dans les efforts que je fais pour promouvoir les intérêts de la Puissance.

## MAISON DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 1er Mars 1870.

Conformément all'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le cabotage canadien" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Cummunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires."

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été Ordonné, qu'il soit remis d'hui à huit jours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Crawford,

La Chambre s'est ajournée.